

le député de Kootenay-Est parce qu'il y a des choses intéressantes à tirer de ses anciens discours. Le 13 décembre 1962, le député de Kootenay-Est a fait certaines observations et je vais les citer parce qu'on s'est interrogé sur le projet initial à aborder au cours des négociations. Certains députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre, et même d'autres, ont mentionné qu'en premier lieu, le gouvernement du Canada voulait entamer les négociations sur le projet McNaughton. Je veux m'appuyer encore une fois sur une déclaration du député de Kootenay-Est et voici ce que je trouve à la page 2474 du hansard:

Voilà les équipes qui se sont affrontées dans un débat sur une question très technique. Peu après le début de leurs entretiens, on a eu l'impression—et je pense que le ministre le reconnaîtra—qu'elles sont venues sur le point de signer une entente fondée sur les premiers principes établis par la Commission conjointe internationale qui, en réalité, comprenait le plan McNaughton. Elle était à la veille de signer ce qu'on appelle maintenant le plan McNaughton, lorsque le premier ministre Bennett de la Colombie-Britannique, ou l'un de ses représentants, s'est amené et leur a coupé l'herbe sous les pieds en déclarant qu'on n'inonderait pas les Kootenays. Première duperie.

Le distingué député de Kootenay-Est nous a prouvé sans équivoque sur quelle base les négociations initiales ont débuté. Je ne crois pas qu'on doive revenir là-dessus maintenant.

J'ai l'intention de traiter de nombreux aspects de cette question aussi rapidement que possible. Je passe maintenant au télégramme de pétition envoyé au premier ministre (M. Pearson) par 19 ingénieurs qui demandaient instamment que le traité du Columbia soit examiné plus à fond avant d'être ratifié par le Parlement. En réponse à une question que je lui ai posée, le premier ministre a informé la Chambre hier que trois des ingénieurs avaient retiré leur nom après avoir reçu un télégramme qu'il leur avait adressé. Je reviendrai là-dessus dans quelques minutes.

J'ai ici une copie du télégramme que le premier ministre a reçu de ces 19 ingénieurs. J'ai une photocopie de leurs signatures, mais je ne prendrai pas le temps de lire le texte du télégramme à la Chambre. Je demande instamment au premier ministre de revoir cette question avant d'engager irrévocablement le pays au sujet de l'aménagement de ce fleuve. J'ai une copie du télégramme envoyé par le premier ministre aux intéressés. A la longueur de cette dépêche, on peut voir que le premier ministre était très inquiet au sujet de ces 19 ingénieurs éminents qui demandaient de retarder la ratification du traité.

Hier, en réponse à une question que je lui ai posée, il a déclaré que M. P. M. Sauder avait répondu qu'il n'appuyait pas la pétition. Dans son télégramme, il révèle son intention de laisser au Parlement le soin de

trancher le problème. Aucune allusion à notre droit de diminuer les quantités d'eau destinées aux États-Unis si le Canada, un jour, en était à court, à des fins domestiques, municipales, industrielles ou d'irrigation.

Puis, il y en a un de M. J. B. Stirling, vice-président et un autre de M. G. H. Thompson. Je ne vais pas retenir la Chambre pour les lire.

Cependant, le télégramme du premier ministre est plus ambigu et nous renseigne plus mal que la déclaration officielle du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin) devant le comité. Vous pouvez bien comprendre, qu'ayant reçu cette assurance de la part du premier ministre du Canada (M. Pearson), ces gens répondent de cette façon à son appel.

J'ai un exemplaire de l'édition métropolitaine du *Globe and Mail*, arrivé vers dix heures et demie ce matin. On y trouve un article intitulé: «Les Communes rejettent une mesure du NPD en vue d'ajouter une clause additionnelle au traité du Columbia». Cet article peut aider à comprendre pourquoi les gens ont retiré leur nom. Je cite:

Les ingénieurs, au nombre des 19 qui ont signé la pétition pendant la réunion annuelle de l'*Engineering Institute of Canada* à Banff, en Alberta, la semaine dernière, étaient MM. John B. Stirling de Montréal, chancelier de l'Université Queen's, P. M. Sauder, membre à vie de l'Institut et G. H. Thomson, président de la *Calgary Power Limited*.

M. Thomson est également vice-président et directeur de la *Montreal Engineering Company Limited*...

M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Où a-t-on déjà entendu prononcer ce nom?

M. Herridge: En effet, au comité.

...une société de conseillers techniques dont le gouvernement a retenu les services pour défendre le traité du Columbia.

Je comprends fort bien qu'il ait retiré son nom à la demande du premier ministre. Je continue à citer:

Le président de la *Montreal Engineering*, G. A. Gaherty, est président de la *Calgary Power*.

Vous concevez pourquoi ces noms ont été retirés à la demande du premier ministre, car on savait que si le traité était ratifié, le Parlement canadien et celui de la Colombie-Britannique ou la Commission hydro-électrique de la Colombie-Britannique auraient besoin d'un grand nombre de consultants. Je signale simplement ce fait pour indiquer pourquoi ces noms ont pu être retirés.

Les Canadiens ignorent ce qui s'est passé au sujet du traité. J'ai eu une expérience avec un professeur de l'Université de la Colombie-Britannique qui m'a envoyé une lettre pour me dire qu'il était entièrement